



## Le Mot pour le Maire

### SOMMAIRE

Le Mot pour le Maire	P. 1
Ils ont délibéré	P. 2
Gérard Leray	P. 4
Elections	P. 6
Stationnement	P. 7
Stop au bruit	P. 8
Stéphanie et Alan	P. 9
Entretien de la commune	P. 10
Première communion	P. 11
Le cirque	P. 12
Trail du Grand Est	P. 13
Bibliothèque	P. 14
Café klatsch	P. 15
Nos Associations	P. 16
Boulevard du temps	P. 22
Les Escargots	P. 23
Concours photo	P. 24
Café La Lorraine	P. 25
Les Écoles	P. 26
Publicité	P. 28

#### MAIRIE

17 rue de la mairie  
57970 ELZANGE

☎ 03 82 59 64 00

✉ [mairie.elzange@wanadoo.fr](mailto:mairie.elzange@wanadoo.fr)

<http://elzange.fr/>

<https://www.facebook.com/elzange57970/>

Heures d'ouverture:  
Lundi et vendredi  
17h00 à 19h00

#### BIBLIOTHEQUE

☎ 03 82 50 19 40

✉ [bibliotheque-elzange@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-elzange@wanadoo.fr)

✉ <https://www.bibliotheque-elzange.fr/>

Mercredi 15h00 à 18h00  
Vendredi 16h00 à 18h00

Rien n'est plus difficile que de dire adieu à un ami, mais comme disait Clémenceau :  
« *Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit il faut avoir le courage de le faire !* »

Alors faisons le ...

Je ne vais pas résumer toute la vie de Gérard, premièrement parce que je ne sais pas tout de lui et surtout que d'autres que moi en parleront certainement beaucoup mieux.

Je vous dirai, juste qu'en 1980, ce breton s'est pris d'affection pour la Lorraine et plus particulièrement pour Elzange. Il a troqué l'Atlantique pour les rives de la Canner, et le granit breton pour la Minette de Lorraine.

Le 18 mars 1989 il entre en mairie et devient 1<sup>er</sup> adjoint jusqu'en mars 2020 où il devient maire, soit un bail de 33 ans au service des Elzangeoises et des Elzangeois.

Ces 2 années de mandat de maire, ces deux années de travail, sont passées sans que l'on ne s'en rende compte au pas de charge, comme le marcheur qu'il était. Les projets de la nouvelle mandature, élaborés avec toute l'équipe municipale, se sont enchaînés.

L'école était sa priorité, de même, que la sécurisation de la RD2.

D'autres dossiers sont en cours et nous les mènerons à terme Gérard sois en persuadé. De là-haut tu pourras le constater.

Présent tous les jours en mairie dès potron-minet, les 35 heures très peu pour lui. Seul le mercredi échappait à la règle, il était en RTT comme il disait.

La mairie sera votre deuxième demeure nous avais-tu dit. Et tu avais raison ! Elle a été tienne pendant ces 33 années. Elle a pris de ton temps, mais tu as toujours su préserver ta vie privée, encouragé en cela par Jacqueline et tes filles. Elles ont toujours été à tes côtés et nous pensons fortement à elles aujourd'hui.

Voilà ce que je pouvais dire sur LE Gérard Leray que j'ai connu.

Tu vas nous manquer chef.  
KENAVO GÉGÉ

(discours lu par Philippe Hanrion lors des obsèques de Gérard Leray)



# INFORMATIONS COMMUNALES 2<sup>ÈME</sup> QUADRIMESTRE 2022

*L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune [www.elzange.fr](http://www.elzange.fr)*

## Réunion du Conseil Municipal du lundi 11 avril 2022 à 19 h 30

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril à 19h30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LERAY, Maire.

Étaient présents : Annick DEMENUS - Serge DOSDA - Philippe HANRION – Yann KNIPPER - Jean-Paul LAUER – Charly LOUIS - Régine MATHOUILLOT - Gilbert MONELLE – Myriam TESSARI - Olivier ZDUN - Alan ZECH – formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Américo DA SILVA - Nadia HAMAMA - Nadine MACRELLE

Secrétaire de séance : Alan ZECH

### Ordre du jour

- 1) CCAM –Adoption rapport de la CLECT
- 2) CCAM –Tarification incitative
- 3) CCAM –Avenant Convention prêt de matériel
- 4) SISCODIPE - Schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour
- 5) véhicules électriques
- 6) PERSONNEL COMMUNAL – Création poste Adjoint d'animation
- 7) Harmonisation de la durée légale du travail
- 8) Taux d'imposition 2022 des 2 taxes directes locales
- 9) Subventions de fonctionnement 2022
- 10) Approbation des comptes de gestions 2021
- 11) COMMUNE – Compte Administratif 2021
- 12) REGIE DE TRANSPORT – Compte Administratif 2021
- 13) COMMUNE – Budget primitif M14 2022
- 14) REGIE DE TRANSPORT – Budget primitif M43 2022
- 15) REGIE DE TRANSPORT – Réparations carrosserie bus IVECO (point reporté)
- 16) Divers

# INFORMATIONS COMMUNALES 2<sup>ÈME</sup> QUADRIMESTRE 2022

*L'intégralité du compte rendu est disponible sur les panneaux d'affichage municipaux et sur le site internet de la commune [www.elzange.fr](http://www.elzange.fr)*

## Réunion du Conseil Municipal du lundi 27 juin 2022 à 19 h 30

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept juin à 19h30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe HANRION, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Etaient présents : Annick DEMENUS - Serge DOSDA - Yann KNIPPER - Jean-Paul LAUER – Charly LOUIS - Gilbert MONELLE – Myriam TESSARI - Olivier ZDUN - Alan ZECH – Nadia HAMAMA, Américo DA SILVA - Nadine MACRELLE, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Gérard LERAY, Serge DOSDA, Régine MATHOUILLOT.

Secrétaire de séance : Myriam TESSARI

### Ordre du jour

- 1) Convention avec le département pour l'entretien de la RD2
- 2) Réforme des règles de publicité
- 3) Demande de subvention « Alys » (point reporté à la prochaine séance)
- 4) Divers
  - a) *Remplacement de l'ouvrier communal*
  - b) *Brocante du football*
  - c) *Fête patronale*
  - d) *Commande ordinateurs école Maginot*
  - e) *Test Cattenom*
  - f) *Sinistres en cours*
  - g) *Taxe incitative*
  - h) *Terrain ZECH*
  - i) *Trame verte et bleue*
  - j) *Augmentation du prix du repas fournis par le FJT*
  - k) *Retard paiement restauration scolaire*
  - l) *Travaux effectués en attente de recrutement d'un ouvrier communal (espaces verts, école...)*
  - m) *Journée d'action entretien de la commune*
  - n) *COVID*



## HOMMAGE à Gérard LERAY



Ce n'est jamais facile de parler de quelqu'un que l'on a beaucoup estimé - ce qui est le cas de Gérard -, mais comme on me l'a demandé je vais essayer de le faire.

Gérard, c'était quelqu'un que je connaissais avant que nous collaborions à la mairie. Le 24 septembre 1982, la famille Leray quittait Thionville et emménageait à Elzange dans leur nouvelle maison, à peine terminée, au centre du lotissement du « Hodorn », en pleine construction. C'étaient les tout-nouveaux habitants de ce quartier. Leur première nuit se passa à la lueur des chandelles, (à la grande joie des deux fillettes de la famille !), l'installation électrique ne sera opérationnelle que quelques jours après !



C'est alors que je fis sa connaissance. Je le rencontrais, promenant sa petite famille à la découverte de leur nouveau cadre de vie et de ses habitants. Très à l'aise, souriant, d'un abord facile, j'ai rapidement apprécié sa simplicité, son investissement dans sa famille, sa bonne humeur.

Mais, c'est quand il s'est présenté au Conseil Municipal, élu le 18 mars 1989, immédiatement choisi par ses pairs comme adjoint, que j'ai vraiment découvert sa riche personnalité. Devenu mon très proche et fidèle collaborateur, ce fut des années riches de travail en commun, de partage, en un mot d'entente parfaite. Gérard a assumé dès le début, avec joie, fierté, son rôle de responsable, en tant qu'adjoint, au cœur du conseil municipal.

Lors de réunions de travail, ses avis, réfléchis, clairs, ses propositions, ont toujours été enrichissants pour les décisions prises. Je citerai ici, parmi d'autres, deux de ses judicieuses interventions.

Passionné par l'avenir de la planète, ce fut lui qui a insisté, expliqué et formé les ouvriers au respect de la nature et ainsi obtenu le bannissement des dés-herbants et autres produits maléfiques pour l'entretien des espaces verts de la commune. Celle-ci fut récompensée et notre Gérard devenait le « Monsieur libellules » ! \*





Au moment de la rénovation de l'espace socioculturel, la commission communale planchait tous les jours sur ce projet important, guidée par un homme de l'art, l'architecte. Notre 1<sup>er</sup> adjoint, dès le début des travaux invita ses camarades membres de ladite commission, à prendre en compte deux priorités, toujours guidé par son souci de protéger l'environnement, il proposa et obtint que la toiture arrière qui recouvre les sanitaires, soit végétalisée. Puis pour que notre « temple » de la culture, de la joie, des rencontres... soit reconnaissable au premier coup d'œil, il proposa la construction sur sa façade- rue d'un escalier monumental, dessiné par lui-même et copiée dans sa confection sur les grands monuments des villes !

Vous l'avez compris, notre ami aimait la nature, avide de connaître tout ce qu'elle nous offre dans notre belle région qu'il parcourait souvent avec son épouse. C'est ainsi qu'il réalisa un nombre incalculable de plans de sentiers, qu'il mit à disposition dans différents clubs, comme les « marcheurs de Hunting » dont il fut président. Ces dernières années il faisait partie de l'Association ANPVC (*Association Nature et Patrimoine de la vallée de la Canner*) avec qui il organisa des voyages, toujours à la découverte des beautés de notre planète.

J'ai également beaucoup apprécié Gérard lorsque j'ai décidé de prendre ma retraite de maire. Il a parfaitement compris que cette décision était dure pour moi et il m'a accompagné amicalement en me visitant et en me demandant des conseils.

Elu maire, suite aux dernières élections de mars 2020, en plein covid, il a malgré tout, avec courage et ténacité, lancé et fait exécuter les premiers travaux qu'il avait prévus : renfort de la sécurité au carrefour du moulin avec l'implantation de feux « intelligents », début de la rénovation du cimetière, agrandissement de la partie columbarium.

Nous, Elzangeois, pouvons être fiers de son long et riche engagement qui a permis aux habitants de continuer d'apprécier la qualité de vie de notre commune. Son souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire.

La dernière image de Gérard sera celle de sa lutte courageuse face à la maladie, en particulier lors de sa dernière apparition en public le 6 mai 2022, où il présidait la commémoration de la fin de la guerre 39-45.

Guy Soulet, ancien maire.

\*page 7 du n°72 du petit elzangeois





## Élections municipales partielles complémentaires des 11 et 18 septembre : Mode d'emploi

Le décès d'un maire en cours de mandat impose l'élection d'un nouvel édile.

Le maire est élu par et au sein du conseil municipal, au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours. Or pour ce faire il faut que le conseil soit réputé être au complet (c'est-à-dire 15 personnes pour Elzange), ce qui de fait n'était plus le cas puisque Mr Gérard Leray est décédé.

Par ailleurs, Alan Zech ayant démissionné de ses fonctions de conseiller, puisque embauché comme ouvrier communal au sein de la localité, il faut, pour que le conseil soit au complet, élire deux nouvelles personnes : ce qui est l'objet des élections partielles complémentaires des 11 et 18 septembre prochain.

Michel Casmaret et Jean-Jacques Macrelle ont déposé une candidature commune en sous-préfecture et il vous appartiendra par votre vote de les élire au conseil municipal. Pour être élus au premier tour de scrutin, les candidats doivent recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés, soit 51 % et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits sur les listes électorales, soit 147. S'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, la majorité relative suffira, quel que soit le nombre de votants.

À l'issue de ces élections, le conseil se réunira sous la présidence du conseiller le plus âgé afin d'élire le nouveau maire. S'ensuivra l'élection des adjoints et des membres des commissions.

Cette élection n'est pas qu'une simple formalité, elle engage le fonctionnement de notre commune. Même s'il est contraignant de se rendre encore une fois aux urnes, et afin d'éviter un deuxième tour, je vous engage vivement à vous rendre en force en mairie le 11 septembre prochain afin d'élire vos candidats dès le premier tour.



## Code de la route : stationner dans sa rue devant sa maison

« Bien qu'aucun emplacement de stationnement n'y soit matérialisé, ai-je le droit de garer mon véhicule dans la rue, le long de ma maison ? »

Le Républicain Lorrain - 07 juin 2022



À l'intérieur d'une agglomération, c'est le maire qui prend toutes les mesures utiles pour assurer la police de la circulation sur les voies qui relèvent de sa compétence. Il est tenu d'assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques.

L'article L. 2213-2 du Code général des collectivités territoriales précise que le maire peut, par arrêté motivé et en tenant compte des nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement, réglementer l'arrêt et le stationnement des véhicules ou de certaines catégories d'entre eux. Une signalisation adéquate doit être mise en place.

En l'absence de signalisation, le stationnement des véhicules obéit à une série de règles définies par le Code de la route. En voici quelques-unes :

- L'article R417-10-III considère comme **gênant** le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables. Cette interdiction vaut également pour le riverain qui stationne devant la porte de son propre garage. Cette infraction correspond à une contravention de la deuxième classe.
- Le fait de garer sa voiture sur le trottoir est considéré comme **très gênant** (Article R417-11) et relève d'une contravention de la quatrième classe.
- Enfin, tout stationnement **abusif** est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Cela concerne « [...] le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police » (article R417-12).



**RAPPEL**

Par arrêté n°2/2007 en date du 20 juin 2007, la municipalité a instauré dans son article 4 des plages horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques. Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18jh
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Par ailleurs, et toujours dans le même arrêté à l'article 2, sont interdits sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public de jours comme de nuit, les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition quelle que soit leur provenance, tels que ceux produits par : des réparations ou réglages de moteurs, l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore, l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice, les cris, chants et messages de toute nature

L'arrêté est affiché sur les panneaux officiels de la commune et consultable sur le site internet de la mairie



Maman voulait l'appeler Désiré, mais finalement ce sera JOSHUA.

Il est né à 4h22 le 23 août dernier et pesait 3,610 kg pour 51 cm !

La maman, c'est Charlotte notre secrétaire de mairie.

Les Adjoints, les conseillers et les membres des différentes commissions présentent leurs plus sincères félicitations à la petite famille et souhaitent une longue et belle vie à Joshua !





Stéphanie LYON est venue rejoindre l'équipe de la mairie le 1er mars 2022 en remplacement de Laetitia.

Elle a en charge l'entretien des locaux de la mairie et de l'école. Elle fait également partie de l'encadrement des jeunes convives de la restauration scolaire.

Nous sommes ravis d'avoir à nos côtés une personne aussi impliquée dans son travail et nous lui souhaitons une belle carrière à Elzange.



Enfin, Elzange a de nouveau un ouvrier communal.

Alan ZECH a démissionné de son mandat de conseiller pour signer son contrat de travail avec la commune.

Compte tenu de son travail à la ferme, il a été convenu que ses horaires seraient aménagés pour tenir compte des saisonnalités.

Alan va intégrer l'équipe le 5 septembre prochain.

Elzange se trouvait sans ouvrier depuis le 23 mai dernier suite à l'arrêt maladie et au licenciement de la personne qui avait remplacé Damien. Celui-ci nous avait quitté pour d'autres challenges.

Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Alan



Les Elzangeois toujours au taquet pour que notre village  
reste propre





# Première communion Le 26 mai 2022

LOLA



MAEVA



ARTHUR



KEVIN



BAPTISTE





# C'était le cirque à Elzange le 14 juin

Venu des Vosges, ce cirque familial s'est arrêté à Elzange le temps d'une représentation. Les artistes qui composent cette famille (le père, la mère et leurs deux enfants) ont fait le spectacle pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Ces derniers ont pu participer aux jonglages et autres acrobaties sous le contrôle des professionnels.

Une belle fin d'après midi pour tout le monde et plein de souvenirs !





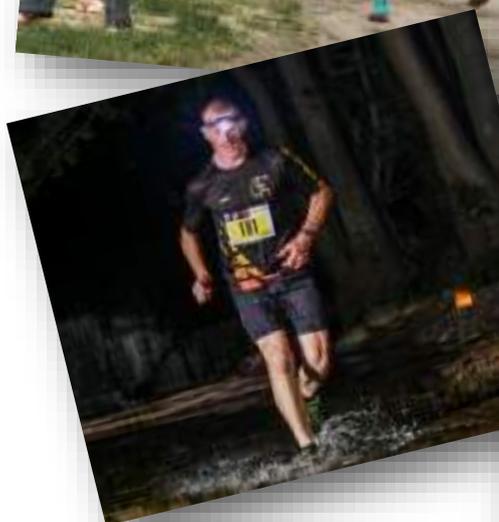
Annulé en 2021, le premier trail du Grand Est a finalement eu lieu à Elzange le 25 juin dernier.

Les participants pouvaient choisir entre un parcours de 14 km et un de 25 km, ainsi qu'à une marche de 10 km.

Les enfants n'étaient pas oubliés, puisqu'ils ont pu courir tout autour du stade.

L'organisation avait prévu de quoi se restaurer et tout un chacun a pu raconter sa course et comparer ses résultats.

Le beau temps, une forte participation et à l'issue de chaque épreuve des sourires et l'envie de revenir. Vivement l'année prochaine !



Retrouvez les résultats sur <https://trail du Grand Est 2022> | [Inscription](#) | [Résultats](#) | [Gotiming](#)



Dès à présent, levez les yeux !

Vous apercevrez le système solaire qui ensoleille la bibliothèque, grâce aux petites mains des enfants.

L'espace est encore à conquérir... avec quelques bricolages.

Venez donc participer !





## Et nos «p'tits jeunes»

La saison vient de se terminer pour nos anciens

avec toujours autant de participation, de fous

rires, de convivialité et de satisfaction.



Chaque quinzaine, entre 15 et 20 participants viennent pour jouer aux cartes ainsi qu'à des jeux de société et aussi papoter.

Pendant l'après-midi, café et gâteaux sont de la partie.

Le but premier étant de passer un bon moment ensemble.

Nous vous rappelons que ces après-midi sont ouverts à tous, habitants de la commune ou de l'extérieur.

Et comme ils ont été très sages cette année, ils ont eu droit à un bonus.

Voici les prochaines dates :

***mardi*** 27-09-22

***mardi*** 11-10-22

***mardi*** 25-10-22

***mardi*** 08-11-22

***mardi*** 22-11-22

***mardi*** 06-12-22

***mardi*** 20-12-22



Nous espérons vous retrouver au moins aussi nombreux à la reprise.

A très bientôt





## **Le club BBD est prêt à remettre les gants pour 2022 / 2023 !**

Nous terminons cette saison positivement avec les enfants, les adultes et des coaches toujours aussi motivés.

Après le passage de grades, lors d'une représentation donnée devant les proches de nos boxeurs (euses) pour clôturer la saison, nous avons remis les diplômes, les médailles et les récompenses pour les plus assidus et impliqués dans la pratique du Kick Boxing.

Accompagné du 1<sup>er</sup> adjoint au maire M HANRION nous avons remis les différents grades :

Gant blanc 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

Gant bleu 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

Gant vert 1<sup>er</sup> degrés



En ce qui concerne la saison prochaine, il y aura des nouveautés dans l'organisation du club, entre autres au niveau des horaires d'entraînements pour les enfants et le groupe « Boxing Girl » (100% filles).

Pour celles et ceux qui souhaiteraient avoir plus d'informations, merci de nous contacter soit sur Facebook (via Messenger) à : [Body Boxing Defence Elzange](#) ou au [06 69 61 09 20](tel:0669610920).

Nous reprendrons les entraînements à partir du lundi 5 septembre 2022.

Pour clôturer cet article, nous tenions à rendre un dernier hommage à notre maire d'Elzange, M LERAY Gérard. C'était un grand homme à l'écoute et bienveillant et au nom de tous les membres et les coaches du club Body Boxing Defence, nous transmettons nos sincères condoléances à toute sa famille.



Le club de VTT « Elzange Roulcools Bikes » fête sa première année d'existence et force est de constater que le public espéré au lancement du club est au rendez-vous. Nous comptons aujourd'hui officiellement **33 membres**. L'école de VTT sur laquelle tous nos efforts ont porté cette année compte 17 jeunes titulaires d'une licence fin juin, de plus 5 éducateurs ont été formés cette année et sont titulaires du brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré ce qui amène le **nombre d'éducateurs à 6** (3 autres adultes devraient venir grossir ce nombre d'ici la fin de la saison prochaine).

L'esprit du club reste le même que lors de la création du club, tout le monde doit trouver son compte (compétiteur ou pas) et les sorties jeunes et adultes sont organisées en conséquence. **Un groupe féminin vient de se créer** en cette fin de saison, là aussi l'esprit reste fidèle à la devise « Roulcool » du club, elles se sont d'ailleurs elles même baptisées les « BlaBlaCoolVTT ». Si la grande majorité de nos jeunes ne souhaitent pas faire de compétition, ils en est quelques-uns qui se sont lancés malgré tout dans le championnat UFOLEP, fédération à laquelle nous sommes affiliés. Ce fut pour eux une saison surtout de découverte de la course mais les résultats prometteurs obtenus laissent augurer un bel avenir pour certains d'entre eux. Une zone technique est en cours d'installation derrière notre local, pour cela le club se dote actuellement d'obstacles dans le but de former les plus jeunes et les débutants aux techniques du vélo tout terrain. Ces obstacles sont fabriqués par les membres du club avec l'aide matérielle de la société « Lorraine Toiture » qui nous fournit généreusement la matière première. Nos activités ne s'interrompent pas pendant les vacances puisque nous intervenons dans le cadre des semaines ARCAD organisées par l'Arc Mosellan, le but étant de permettre la découverte de notre sport aux jeunes des communes de la CCAM.

***Le club se porte donc bien, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de faire du vélo « autrement » que sur du macadam ou tout simplement de vous mettre ou de vous remettre à une activité ludique et sportive.*** N'hésitez pas à nous contacter et venir essayer car contrairement à ce que beaucoup de gens pensent généralement, **on peut pratiquer le VTT en s'amusant sans se faire mal et de manière conviviale.**

Contact par mail « [elzange.roulcool.bike@gmail.com](mailto:elzange.roulcool.bike@gmail.com) » ou par téléphone au **06 20 05 43 95** ou au **06 08 32 08 81** - Facebook : « [Les Roulcools de la Canner](#) » et « [Elzange Roulcools Kids](#) »





## Vacances scolaires 2021-2022



### Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

### Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

### Zone C

Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves		Jeudi 2 septembre 2021	
Vacances de la Toussaint	Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Du samedi 12 février 2022 au lundi 28 février 2022	Du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022	Du samedi 19 février 2022 au lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Du samedi 16 avril 2022 au lundi 2 mai 2022	Du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022	Du samedi 23 avril 2022 au lundi 9 mai 2022
Vacances d'été		Jeudi 7 juillet 2022	

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

### À noter

Les académies de Corse et les départements, collectivités et territoires d'outre-mer ont des dates de vacances scolaires spécifiques. Vous pouvez les consulter sur le simulateur de Service-Public.fr.



**C'est reparti pour le yoga !**

La saison redémarre le mercredi 14 septembre 2022 aux heures habituelles (**19h30 / 20h45**) et toujours à l'Espace Socio-Culturel Serge Soulet.

Le tarif ne change pas, 130€ par personne pour une année.

**Rendez-vous au 14 septembre !**



# ELZANGE FOOTBALL CLUB

---

## Fête Patronale

Le week-end du 30-31 juillet se tenait la fête patronale de Elzange, organisée par le club de foot du village. Cette manifestation festive annuelle s'est tenue au stade Gilbert Junger avec une météo plus que favorable qui a attiré des centaines de personnes.

Au programme : animations dansantes accompagnées de notre DJ Nono infatigable, repas et boissons sur place dont notre délicieux jambon cuit sur broche avec amour par nos bénévoles très volontaires, feu d'artifice éblouissant et stands en tout genres. N'oublions pas la messe en plein air qui fut une franche réussite de l'aveu même des participants. Mention spéciale à nos desserts faits maison par notre vice-président et pâtissier Fabien Hick.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles pour leur travail acharné tout au long du week-end et qui ont grandement participé à la réussite totale de cet événement . Nous ne sommes rien sans vous et votre gentillesse. Nous remercions également toutes les personnes qui se sont déplacées avec le sourire et l'envie de festoyer. L'argent engrangé durant ce week-end, grâce à vous, permettra de faire grandir notre modeste club sportif plein d'ambitions. Les joueurs et les dirigeants vous promettent un retour sur investissement en vous faisant rêver grâce à nos 2 équipes de football, le dimanche matin et après-midi. (Vous trouverez les planings des rencontres sur nos réseaux sociaux Elzange FC)

Nos idées affluent déjà pour l'organisation de cette même fête l'année prochaine. L'ensemble du club vous donne rendez-vous aux mêmes dates en 2023 pour une nouvelle édition pleine de promesses et de nouveautés toujours dans le seul et unique but de vous satisfaire et de créer de magnifiques souvenirs.

## Événements à venir :

Le Elzange Football Club organise un tournoi de pétanque en doublette le samedi 24 septembre au stade Gilbert Junger.

Tarif : 10€ par doublette

Inscriptions au 06 21 37 88 55 (SMS ou appel)

Pour toute personne voulant rejoindre le comité du club, nous sommes ouverts à toutes les candidatures motivées par ce club ou par la vie associative. (Candidature à envoyer à l'adresse suivante : [longosimonealzangefc@gmail.com](mailto:longosimonealzangefc@gmail.com)).



# Association Elzangeoise des Fêtes

Le dimanche 15 mai dernier, autour du groupe scolaire Maginot, l'Association Elzangeoise des Fêtes a organisé son traditionnel vide-greniers. La variété des étals, la bonne humeur, le soleil et la petite restauration assurée sur place ont ravi les visiteurs.



# Boulevard du temps qui passe

Quelques images du temps d'avant.  
Les reconnaissez-vous ?





# Les Escargots

Accueil / Restauration scolaire

Pour que vos enfants bénéficient de  
**l'accueil / restauration à la rentrée scolaire 2022 / 2023.**



Cette inscription n'engage à rien,  
et vous permettra d'en profiter  
**quand vous en aurez besoin**

Tous les documents sont téléchargeables  
sur [www.elzange.fr](http://www.elzange.fr)

ne pas jeter sur la voie publique.



A partir de cette année scolaire 2022 / 2023, la restauration scolaire a établi ses quartiers à l'école. Fini les trajets en bus vers l'Espace Socio-Culturel Serge Soulet, ce sera beaucoup plus simple pour les enfants comme pour le personnel.

## « Elzange dis moi qui tu es ? »

Il faut le reconnaître, peu de personnes ont répondu à ce concours.

Bravo à celles et ceux qui l'ont fait !

Le jury s'est réuni et ..... The winner is.....



Marie-Lola ZECH

Elodie GAYER

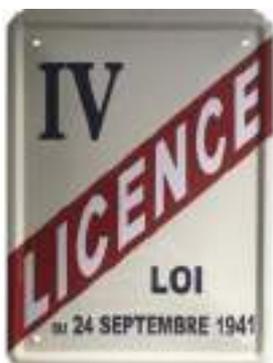


Jessica DESLOOVERE



1er prix pour Mme Marie-Lola Zech : 1 carte cadeau Culture d'une valeur de 50€  
2ème prix pour Mme Élodie Gayer : 1 carte cadeau Culture d'une valeur de 30€  
3ème prix pour Mme Jessica Desloovere : 1 carte cadeau Culture d'une valeur de 20€  
Les lots seront remis le 17 septembre à l'espace socio-culturel Serge Soulet à 11 h 30

L'intégralité des photos reçues sera exposée à l'espace socio-culture Serge Soulet le 17 septembre prochain à l'occasion de l'ouverture annuelle du café la Lorraine



# Le 17 septembre ...

## On remet le couvert !

Le café La LORRAINE ouvre à nouveau ses portes à l'espace socio-culturel Serge Soulet le samedi 17 septembre prochain de 10h à 20h

Comme l'année dernière, on pourra manger et boire tout en s'amusant et se retrouver entre amis.

Boissons alcoolisées ou non, pâtisseries, planches de charcuterie et fromages vous seront servies par les membres de la commission des fêtes.

Vous pourrez également passer de bons moments en toute convivialité autour d'un tapis de cartes, d'une cible de fléchettes, d'un baby foot ou avec les autres jeux mis à disposition.



**VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX**

# Rentrée Scolaire 2022—2023



## Classe de Rachel VIVIER

### PETITE SECTION : 6

KOP FORRETT Alexiane  
LOUIS Emma  
MATHON TORNIERI Sam  
MULLER PAIX Isaïah  
TEITGEN Alexia  
WEBER Ethan

### MOYENNE SECTION : 7

BURRIELO Lila  
EHRHARDT Jessy  
FRANCESCUT Marceau  
KIENTZ Elina  
LITTNER Margaux  
LOUIS Chloé  
MARCK Mael

### GRANDE SECTION : 8

AUGER Mathis  
BORNEQUE Aron  
FATH TOTH Gabriel  
FRISSE DELESALLE Eliot  
HUSSON Noémie  
LENTINI Mylie  
TRUNFIO Giulia  
ZAFRAN Alexy

## Classe de Dominique BAUCE

### CP : 5

BERRABAH Riyad  
KETZINGER Valentine  
LOPES OLIVEIRA Sienna  
MACRELLE Liaam  
MAX Yelina

### CE1 : 5

BORNEQUE Evan  
GAUTHIER Yann  
HOSY Lynaël  
LENTINI Mylan  
PFLIER Kaïs

### CE2 : 6

JEANSON Léo  
KETZINGER Jules  
KOZINSKI Louane  
MEKNACI Rayane  
MONNAUX Charlyne  
ZAFRAN Charlyne

## Classe de Marc HIEBEL

### CE2 : 7

ADDAOU Wijdane  
AUGER Léane  
DELESALLE Enzo  
DELESALLE Jade  
KAZUBSKI Noa  
RAKAMARIC Léa  
WEBER Timothé

### CM1 : 3

BARBIER JUNGER Nolan  
DEL GUERCIO Oscar  
VERON Paul

### CM2 : 7

ARSAC Lily  
JEANSON Emy  
LARDE Lola  
LOPES OLIVEIRA Lexie  
LOUIS Sarah  
PLA Kevin  
STUHLFAUTH Loghan



## CARTES DE BUS

Elles sont à retirer en mairie

**À partir du 26 août 2022**

- Pour 1 enfant : 90€
- Pour 2 enfants : 120€
- Pour 3 enfants : 150€



Mairie d'ELZANGE



# HORAIRES BUS SCOLAIRE

**Année scolaire 2022/2023**

1ère Rotation:

**CP-CE1-CE2-CM1-CM2**

Arrêts bus scolaire	Lundi-Mardi - Jeudi-Vendredi				Lundi	
	Matin		Après Midi		si APC	
	Aller	Retour	Aller	Retour		Retour
<b>Fin des cours</b>		<b>11h30</b>		<b>16h00</b>		
Départ Ecole	7h35	11h32	13h05	16h02		
1° Cité des Officiers	7h38	11h35	13h08	16h05		
2° Moulin						
3° Abri bus. Rue du moulin	7h42	11h42	13h12	16h12		
4° Rue de la mairie/scierie	7h43	11h43	13h13	16h13		
5° Eglise	7h44	11h44	13h14	16h14		
6° Lotissement HOHDORN	7h47	11h47	13h17	16h17		
7° Moulin	7h50	11h50	13h20	16h20		
8° Ecole	7h55		13h25			
<b>Début des cours</b>	<b>8h00</b>		<b>13h30</b>			

2ème Rotation:

**Maternelle**

Arrêts bus scolaire	Lundi-Mardi - Jeudi-Vendredi				Lundi	
	Matin		Après Midi		si APC	
	Aller	Retour	Aller	Retour		Retour
<b>Fin des cours</b>		<b>11h50</b>		<b>16h20</b>		
Départ Ecole	8h03	11h52	13h33	16h22		
1° Cité des Officiers						
2° Moulin						
3° Abri bus. Rue du moulin	8h05	11h55	13h35	16h25		
4° Rue de la mairie/scierie	8h06	11h56	13h36	16h26		
5° Eglise	8h07	11h57	13h37	16h27		
6° Lotissement HOHDORN	8h10	12h00	13h40	16h30		
7° Moulin						
8° Ecole	8h15		13h45			
<b>Début des cours</b>	<b>8h20</b>		<b>13h50</b>			

# ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES

VOUS ÊTES,  
concernés

**VOTEZ**

POUR VOTRE COMMUNE



LES **11** ET **18**  
**SEPTEMBRE**  
**2022**

**Article premier :**

**LES ÉLECTEURS DE LA COMMUNE D'ELZANGE  
SONT CONVOQUÉS LE DIMANCHE 11 SEPTEMBRE  
2022 POUR LE PREMIER TOUR DE SCRUTIN,  
ET ÉVENTUELLEMENT LE 18 SEPTEMBRE 2022  
EN CAS DE SECOND TOUR DE SCRUTIN, AFIN DE  
PROCÉDER A L'ÉLECTION DE DEUX CONSEILLERS  
MUNICIPAUX.**

ARRETÉ BR-2022-154 DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE THIONVILLE EN DATE DU 26/07/2022